

Information générale – **Swisspass**



Le SwissPass est une carte gratuite permettant l'accès aux transports publics. Il sert de support pour différents titres de transport et abonnements, notamment l'abonnement scolaire, la carte Junior et d'autres abonnements régionaux ou nationaux. Le SwissPass est valable 5 ans et doit être conservé par l'élève durant toute sa scolarité. **En cas de perte ou de remplacement, des frais de CHF 30.– sont facturés.** Le SwissPass est disponible sous forme de carte physique ou en version électronique (SwissPass Mobile).

Changement de procédure **dès 2026**

La procédure liée à l'acquisition et à l'activation du SwissPass évolue, afin de simplifier la gestion des abonnements scolaires et de renforcer l'autonomie des élèves dans l'utilisation des transports publics. **Pour les élèves déjà en possession d'un SwissPass, l'abonnement scolaire sera référencé directement sur la carte existante.**

Elèves **sans Swisspass**

Les élèves ne disposant pas encore d'un SwissPass devront s'en procurer un **de suite**. Cette démarche relève de la responsabilité des parents ou représentants légaux. L'établissement scolaire n'intervient pas dans la commande du SwissPass, mais assure l'activation et le référencement de l'abonnement scolaire sur la carte de l'élève. La commande du SwissPass peut être effectuée selon l'une des modalités suivantes :



Auprès du point de vente **TPF de Bulle**

Lundi-Vendredi	06h30 – 20h00
Samedi	07h00 – 18h00
Dimanche et fêtes	08h00 – 18h00



vente.bulle@tpf.ch



En ligne, <https://ticketshop.tpf.ch/fr>, en 4 étapes

Cliquez sur **“Connexion”**

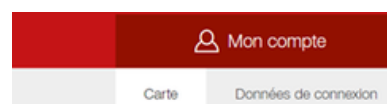
Cliquez sur **“S'inscrire maintenant, suivre les indications”**

[S'inscrire maintenant](#)

Cliquez sur **“Lancer la vérification de l'identité”**

LANCER LA VÉRIFICATION DE L'IDENTITÉ

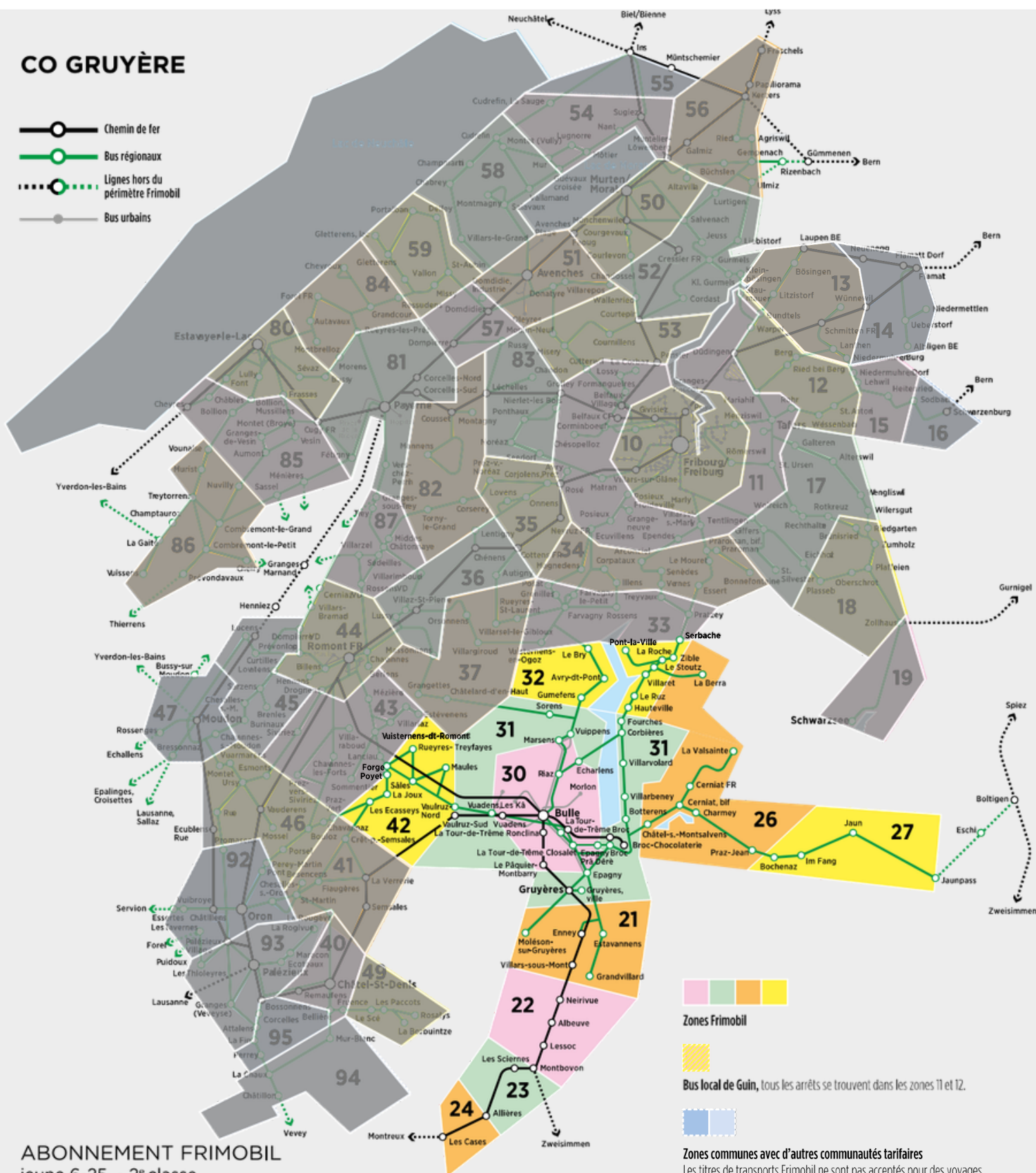
Sur www.swisspass.ch, **commander la carte**



L'abonnement scolaire est financé par l'école et sera valable **dès le 26.08.2026**
Le **plan des zones** couvertes par l'abonnement scolaire figure au verso de cette page.

CO GRUYÈRE

-  Chemin de fer
-  Bus régional
-  Lignes hors du périmètre Frimobil
-  Bus urbains



ABONNEMENT FRIMOBIL jeune 6-25 - 2^e classe

Zones Frimobil incluses

20, 21, 22, 23, 26, 27, 30, 31, 32, 38, 42

En plus, le parcours:

La Roche (Zible) - La Roche (Serbach/zone33)
est inclus dans le périmètre.

Zones communes avec d'autres communautés tarifaires

Les titres de transports Frimobil ne sont pas acceptés pour des voyages uniquement à l'intérieur des zones bleues. Des titres de transport Frimobil sont disponibles uniquement en combinaison avec d'autre zone Frimobil (non-bleu)

Valable à partir du 15.12.2024